

Institut Régional de Développement Nord Pas de Calais

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Au 30Juin 2008

A. COMPTES CONSOLIDES

I. BILAN CONSOLIDE Norme IFRS

en milliers d'euros

ACTIF en K€	30/06/2008	31/12/2007
Ecart d'acquisition	1 681	5 450
Autres Immobilisations incorporelles	632	628
Immeubles de placement	32 956	30 462
Autres Immobilisations corporelles	19 138	18 479
Titres évalués par mise en équivalence	2 858	2 594
Actifs financiers évalués à la juste valeur	63 921	44 222
Impôts non courants	456	0
Autres actifs non courants	0	0
ACTIF NON COURANT	121 643	101 836
Stock, produits et services en cours	112	115
Clients et comptes rattachés	3 810	4 266
Autres actifs courants	2 520	2 978
Actifs destinés à être cédés	332	7 009
Trésorerie et équivalent de trésorerie	51 894	27 772
ACTIF COURANT	58 667	42 141
TOTAL ACTIF	180 310	143 976

PASSIF en K€	30/06/2008	31/12/2007
Capital souscrit	44 275	44 275
Primes d'émission	13 081	
Réserves	14 830	25 924
Résultat	1 282	4 494
Capitaux propres - Part Groupe	73 468	74 693
Intérêts HG - Réserves de consolidation	24 471	19 804
Intérêts HG - Résultat	850	862
Capitaux Propres	98 789	95 359
Emprunts long-terme	61 639	32 920
Provisions non courantes	1 291	1 420
Impôts non courants	2 406	1 233
Autres passifs non courants	608	
Passif non courant	65 943	35 573
Fournisseurs et comptes rattachés	1 655	1 557
Dettes financières courantes	2 953	171
Provisions (courant)	32	
Passifs destinés à être cédés	0	6 383
Autres passifs courants	10 938	4 933
Passif Courant	15 578	13 044
TOTAL PASSIF	180 310	143 976

II. COMPTE DE RESULTAT Norme IFRS

en milliers d'euros

Compte de Résultat (en milliers d'Euros)	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Chiffre d'affaires	6 868	15 318	17 722
Résultat de cession et écart d'évaluation à la juste valeur	6 877	10 095	4 855
TOTAL PRODUITS OPERATIONNELS	13 745	25 413	22 577
Autres achats et charges externes	-2 669	-5 113	-6 347
Charges de personnel	-4 651	-8 015	-10 198
Impôts, taxes et versements assimilés	-665	-1 201	-847
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 817	-3 498	-500
Autres produits et charges opérationnels	-242	-1 111	-1 102
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES	-10 045	-18 938	-18 994
RESULTAT OPERATIONNEL	3 700	6 475	3 583
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	479	974	588
Coût de l'endettement financier brut	-1 072	-1 795	-820
Coûts financiers nets	-593	-821	-232
RESULTAT COURANT	3 107	5 654	3 351
Impôts	-989	-707	-558
Résultat des activités destinées à être cédées	0	341	0
Part dans le résultat net des MEE	14	68	-3
Résultat net d'ensemble consolidé	2 132	5 356	2 790
Intérêts minoritaires	850	862	496
Résultat Groupe	1 282	4 494	2 294

III. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 Juin 2008

NOTE LIMINAIRE :

Le groupe IRD Nord Pas de Calais a cédé en mars 2008 la totalité de sa participation dans le sous groupe QUATERNAIRE et 80% du capital du sous groupe MENWAY (sur 96.6% détenus). Lors de l'établissement des comptes consolidés 31/12/2007, et conformément aux principes de la norme IFRS 5, les postes de ces entités ont été isolés et portés sur des rubriques spécifiques « actifs destinés à être cédés », « passifs destinés à être cédés » et « résultat des activités destinées à être cédées ».

1. PRESENTATION DU GROUPE

L'INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS (ci après désigné par I.R.D. NORD PAS DE CALAIS) est une Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 44 274 913.25 euros. Son siège social est situé dans l'immeuble EURALLIANCE 2 avenue de Kaarst 59777 EURALILLE.

La vocation de l'I.R.D NORD PAS DE CALAIS est d'accompagner la création, le développement, les projets immobiliers, la transmission des PME-PMI du Nord Pas de Calais, de contribuer au développement économique régional, de favoriser la dynamique des territoires et offrir une gamme complète de solutions financières et de conseils pour accompagner les entreprises dans leur croissance.

Les activités du groupe s'articulent autour de 4 pôles : le capital développement, l'immobilier, l'intermédiation (transmission, transactions immobilières) et le conseil.

Société inscrite sur Euronext Paris, compartiment C (Isin FR0000124232), l'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS établit ses comptes consolidés selon les différentes normes IFRS et IAS qui lui sont applicables. Ces différentes normes sont présentées ci-après, poste par poste, l'IRD assurant le statut de société mère consolidante de l'ensemble du groupe.

Les comptes consolidés au 30/06/2008 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'IRD en date du 25/09/2008. Les comptes ci-dessous vous sont présentés en milliers d'euros.

1.1 Faits marquants du premier semestre 2008

- Cession des sous groupes MENWAY et QUATERNAIRE : la société RESALLIANCE CONSEIL SA, sous holding du pole conseil détenait 81,40 % du capital de la société QUATERNAIRE S.A.S. et 96,59 % de la société MENWAY INTERNATIONAL. Elle a cédé en date du 17 mars 2008 la totalité de sa participation dans QUATERNAIRE S.A.S. et 80,01 % du capital de MENWAY INTERNATIONAL (dont elle reste associée à hauteur de 16,58 %) à un groupe indépendant spécialisé dans la gestion des ressources humaines.
- Cession du fond de commerce corporate finance de RESALLIANCE ET ASSOCIES
- Création de 2 sociétés de capital développement :
 - ARTOIS EXPANSION en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'ARRAS
 - CONSTRUIRE DEMAIN, société d'investissement constituée en partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment Nord Pas de Calais, BTP Banque et la Banque Populaire du Nord ainsi qu'une société regroupant 15 entreprises majeures du secteur de la construction régionale. Cette société a pour vocation de favoriser la création, le développement et la reprise des entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics.
- Cession de 7.0 % du capital de CROISSANCE Nord Pas de Calais, faisant passer le taux de détention du groupe de 64.9% à 57.9%.
- Lancement d'une augmentation de capital de 16 M€ chez CROISSANCE Nord Pas de Calais.
- Reclassement du fond FLANDRE EXPANSION sous CROISSANCE Nord Pas de Calais dans une logique d'affiliation des sociétés d'investissement territoriales.
- Création de la société Foncière de la Pilaterie par BATIXIS dans le cadre d'un projet immobilier sur un terrain de 6 hectares de la métropole Lilloise. Une demande de permis de construire établi sur la base de 65000 m2 de SHON a été déposée.

FAITS SIGNIFICATIFS POST CLOTURE : NEANT

1.2 Périmètre et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis en euros sur la base des comptes sociaux au 30/06/2008 des sociétés intégrées.

Les informations financières reprises dans les présents comptes ont été préparées conformément aux normes et interprétations IFRS applicables au Groupe I.R.D. NORD PAS DE CALAIS au 30 juin 2008. Les éléments financiers sont présentés en milliers d'euros (K€) arrondis à l'unité la plus proche sauf indication contraire. La base de préparation des informations financières décrites dans les notes suivantes ainsi que dans le cadre du bilan et compte de résultat résulte :

- des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire aux comptes ouverts à compter du 01/01/2008 conformément au référentiel adopté dans l'Union Européenne.
- des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que le Groupe a retenu depuis l'établissement de ses premiers comptes consolidés IFRS au 31/12/2004.

1.2.1 Périmètre

Les comptes consolidés d' I.R.D. NORD PAS DE CALAIS au 30 juin 2008 reprennent les comptes des sociétés suivantes (classement par ordre alphabétique) :

Société	Siège social	n° RCS
ADER	2 rue Villermaux MEDIAPARC 54000 NANCY	Nancy 501 611 917
ALLIANSYS (NORD CREATION)	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 377 594 601
ANTFIELD	78 Boulevard du General Leclerc - 59100 ROUBAIX	Roubaix-Tourcoing 481 775 286
ARTOIS EXPANSION	Créartois, rue Kepler 62223 SAINT LAURENT BLANGY	Arras 502 366 883
BATIXIA	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 444 039 671
BATIXIS	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 433 878 154
CIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Roubaix-Tourcoing B 353 720 667
CONSTRUIRE DEMAIN	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 504 404 674
COTE OPALE EXPANSION	512 avenue de l'université - 59140 DUNKERQUE	Dunkerque B 501 708 051
CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 381 937 382
EPARGNANCE	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 491 370 219
FLANDRE EXPANSION	1 rue de Strasbourg - 59280 ARMENTIERES	Lille B 499 314 698
FORELOG	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille B 493 224 240
IDEF	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille B 494 774 516
IRD	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille B 456 504 877
MAP HOLDING	78 Boulevard du General Leclerc - 59100 ROUBAIX	Roubaix-Tourcoing 433 996 097
MARKET AUDIT	78 Boulevard du General Leclerc - 59100 ROUBAIX	Roubaix-Tourcoing B 347 592 818
MARKET IN WEB	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 491 372 512
MILLEPERTUIS	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 322 451 337
NORD TRANSMISSION	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille B 433 683 877
PROFIL	78 Boulevard du General Leclerc - 59100 ROUBAIX	Roubaix-Tourcoing B 335 309 381
RESALLIANCE CONSEIL	29 rue Blanche - 75009 PARIS	Paris B 432 791 531
RESALLIANCE ET ASSOCIES	29 rue Blanche - 75009 PARIS	Paris B 410 082 739
RPC ET ASSOCIES	5 Boulevard Gabriel Guist Hau - 44000 NANTES	Nantes B 489 871 269
RPC ET ASSOCIES EST	2 rue Villermaux MEDIAPARC 54000 NANCY	Nancy 499 401 230
SAINT OMER EXPANSION	16 place Victor Hugo - 62500 SAINT OMER	Saint Omer B 498 598 507
SAMBRE AVESNOIS EXPANSION	13 avenue de Ferriere - 59600 MAUBEUGE	Avesnes sur Helpe B 382 490 811
SCI BUET DE VENDEVILLE	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille D 421 771 676
SCI GMA	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Roubaix - Tourcoing D 352 157 408
SCI MARCQ DELCENSERIE	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 411 590 664
SCI MARCQ HIPPODROME	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Roubaix - Tourcoing D 423 149 665
SCI MARCQ POIVRE	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille D 421 760 554
SCIGI	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Roubaix - Tourcoing D 335 148 243
SOREX IMMO	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille B 433 794 716
SOREX METROPOLE	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille B 475 582 136
TOUS TERRAINS ASSOCIES	78 Boulevard du General Leclerc - 59100 ROUBAIX	Roubaix-Tourcoing B 393 404 199

1.2.2 Evolution du périmètre

1.2.2.1 Acquisition ou création du premier semestre 2008 :

- Création de 2 nouvelles entités de capital développement territorial : « ARTOIS EXPANSION » et « ADER ». Attaché au développement des territoires, le groupe IRD est partenaire, avec les Chambres de Commerce locales et des investisseurs privés, de sociétés d'investissements territoriales. Co-animées par le groupe IRD et les partenaires locaux, elles ont pour vocation d'accompagner en fonds propres des projets locaux de création, de développement et de transmission d'entreprises.
- Création d'un fonds dédié au secteur du BTP : « CONSTRUIRE DEMAIN ».

1.2.2.2 Cession ou dé-consolidation

- Cession du sous groupe MENWAY incluant les sociétés MENWAY INTERNATIONAL et MENWAY
- Cession du sous groupe QUATERNAIRE incluant les sociétés QUATERNAIRE, QUATERNAIRE FORMATION et la SCI HORIZON

1.3 Méthode de consolidation

1.3.1 Principes

Général

Toutes les sociétés dans lesquelles le groupe détient, directement ou indirectement, un minimum de participation de 20 % sont consolidées, dans la mesure où la contribution de la société au chiffre d'affaires, au résultat et aux capitaux propres de groupe consolidé est significative. Les comptes des sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les normes IFRS (IAS 31.1 concernant le contrôle conjoint, IAS 28.1 concernant l'influence notable) autorisent les entreprises de capital risque ou autres entreprises similaires d'exclure de leur périmètre de consolidation leurs participations qui relèvent alors de la catégorie des « titres immobilisés de l'activité de portefeuille » (TIAP). Ces titres, non consolidés, sont repris dans la catégorie « Instruments financiers évalués à la juste valeur par leur compte de résultat ».

Exclusions :

Restrictions sévères et durables sur les transferts de fonds vers l'entreprise consolidante

Compte tenu des particularités juridiques des SA d'HLM en matière de transfert de trésorerie et de patrimoine, et conformément à l'avis n°2001-E du CNC du 04/07/2001 concernant les sociétés visées par des restrictions sévères et durables et en application de la norme IAS 27 en l'état actuel de sa rédaction et de son interprétation, les filiales de CMI étant toutes sociétés d'HLM n'ont pas été intégrées dans le périmètre de consolidation. En effet, l'entreprise consolidante ne peut pas appréhender le patrimoine d'une SA d'HLM quand bien même elle pourrait, dans certains cas, bénéficier partiellement ou totalement des résultats de la filiale.

Participations contrôlées ou sous influence notable détenues par les organismes de capital risques, des fonds de placement, des trusts ou des entités similaires.

Par ailleurs, le groupe IRD NORD PAS DE CALAIS exploite une activité de capital développement au travers de ses filiales CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS, ALLIANSYS, IDEF, SAMBRE AVESNOIS EXPANSION, FLANDRE EXPANSION, COTE OPALE EXPANSION, SAINT-OMER EXPANSION, ADER, ARTOIS EXPANSION, CONSTRUIRE DEMAIN. Ces sociétés ont pour objet la structuration financière de haut de bilan de sociétés dans lesquelles elles prennent des participations. Les titres acquis dans ce cadre n'ayant pas pour vocation de demeurer durablement à l'actif et le groupe IRD NORD PAS DE CALAIS n'intervenant pas dans la gestion de ces participations, celles-ci sont considérées comme relevant de l'activité de portefeuille et les titres associés sont analysés en tant que « Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille » (TIAP). Ces titres font l'objet d'une évaluation en « juste valeur » (voir § 2.7)

Dans le même esprit, le groupe IRD NORD PAS DE CALAIS a développé une activité de capital développement appliquée à l'immobilier au travers des sociétés BATIXIS et BATIXIA dont les participations au travers de SCI présentent également un caractère de TIAP et sont valorisées conformément aux principes présentés en § 2.4.1

Les autres sociétés exclues des traitements de consolidation présentent soit des pourcentages de contrôle inférieur à 20%, soit un mode de fonctionnement de type coopératif ne permettant pas d'en assurer le contrôle ou encore des montants non significatifs.

1.3.2 Entités consolidées

Entité	30-juin-08				31-déc-07			
	% Contrôle	% d'intérêts	détenues par	Mode de consolidation	% Contrôle	% d'intérêts	détenues par	Mode de consolidation
IRD	100,00%	100,00%	société mère	société mère	100,00%	100,00%	société mère	société mère
ADER	40,00%	23,18%	IRD	MEE				
ALLIANSYS - NORD CREATION	86,67%	50,22%	IRD	IG	86,67%	56,26%	IRD	IG
ANTFIELD	100,00%	94,90%	RESALLIANCE CONSEIL	IG	100,00%	94,90%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
ARTOIS EXPANSION	87,50%	87,50%	IRD	IG				
BATIXIA	18,00%	17,90%	IRD	MEE	18,00%	17,90%	IRD	MEE
BATIXIS	99,34%	99,46%	IRD	IG	99,34%	99,46%	IRD	IG
CIE METROPOLITAINE								
D'INVESTISSEMENT	98,53%	98,53%	IRD	IG	98,53%	98,53%	IRD	IG
CONSTRUIRE DEMAIN	55,00%	31,87%	IRD	IG				
COTE OPALE EXPANSION	54,61%	31,64%	IRD	IG	54,61%	35,45%	IRD	
CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS	57,94%	57,94%	IRD	IG	64,91%	64,91%	IRD	IG
EPARGNANCE	18,93%	18,93%	IRD	IG	18,27%	18,27%	IRD	IG
FLANDRE EXPANSION	57,59%	33,37%	IRD	IG	57,59%	57,59%	IRD	IG
FORELOG	80,00%	79,93%	IRD et CMI	IG	80,00%	79,93%	IRD et CMI	IG
HORIZON SCI			cédée en mars 2008		100,00%	77,25%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
IDEF	35,00%	35,00%	IRD	IG	35,00%	35,00%	IRD	IG
MAP HOLDING	100,00%	94,90%	RESALLIANCE CONSEIL	IG	100,00%	94,90%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
MARKET AUDIT	100,00%	94,86%	RESALLIANCE CONSEIL	IG	100,00%	94,86%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
MARKET IN WEB	100,00%	100,00%	IRD	IG	100,00%	100,00%	IRD	IG
MENWAY (ex RPC PARIS)	16,18%	15,35%	cession significative	HG	95,34%	87,39%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
MENWAY INTERNATIONAL	16,58%	15,73%	cession significative	HG	96,59%	91,66%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
MENWAY OUEST	100,00%	94,90%	cessation d'activité	HG	60,00%	52,44%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
MILLEPERTUIS	100,00%	100,00%	IRD	IG	100,00%	100,00%	IRD	IG
NORD TRANSMISSION	100,00%	100,00%	IRD	IG	100,00%	100,00%	IRD	IG
PROFIL	99,90%	94,81%	RESALLIANCE CONSEIL	IG	99,70%	94,62%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
QUATERNAIRE			cédée en mars 2008		81,40%	77,25%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
QUATERNAIRE FORMATION			cédée en mars 2008		99,80%	77,09%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
RESALLIANCE CONSEIL	94,90%	94,90%	IRD	IG	94,90%	94,90%	IRD	IG
RESALLIANCE ET ASSOCIES	69,98%	69,98%	IRD	IG	69,98%	69,98%	IRD	IG
RPC ET ASSOCIES	76,00%	76,00%	IRD	IG	76,00%	76,00%	IRD	IG
RPC ET ASSOCIES EST	35,00%	35,00%	IRD	IG	35,00%	35,00%	IRD	IG

IG:	Intégration globale
IP:	Intégration proportionnelle
MEE:	Mise En Equivalence

Entités consolidées (suite)

Entité	30-juin-08				31-déc-07			
	% Contrôle	% d'intérêts	détenues par	Mode de consolidation	% Contrôle	% d'intérêts	détenues par	Mode de consolidation
SAINT OMER EXPANSION	50,91%	29,50%	IRD	IG	50,91%	33,05%	IRD	IG
SAMBRE AVESNOIS EXPANSION	70,02%	40,57%	IRD	IG	70,02%	45,45%	IRD	IG
SCI BUET DE VENDEVILLE	100,00%	79,92%	IRD et CMI	IG	100,00%	79,92%	IRD et CMI	IG
SCI GMA	100,00%	79,93%	IRD et CMI	IG	100,00%	79,93%	IRD et CMI	IG
SCI MARCQ DELCENSERIE	100,00%	79,92%	IRD et CMI	IG	100,00%	79,92%	IRD et CMI	IG
SCI MARCQ HIPPODROME	100,00%	79,92%	IRD et CMI	IG	100,00%	79,92%	IRD et CMI	IG
SCI MARCQ POIVRE	100,00%	79,92%	IRD et CMI	IG	100,00%	79,92%	IRD et CMI	IG
SCIGI	100,00%	100,00%	IRD	IG	100,00%	100,00%	IRD	IG
SOREX IMMO	75,00%	75,00%	IRD	IG	75,00%	75,00%	IRD	IG
SOREX METROPOLE	77,00%	77,00%	IRD	IG	77,00%	77,00%	IRD	IG
TOUS TERRAINS ASSOCIES	100,00%	94,89%	RESALLIANCE CONSEIL	IG	100,00%	94,86%	RESALLIANCE CONSEIL	IG

IG:	Intégration globale
IP:	Intégration proportionnelle
MEE:	Mise En Equivalence

1.3.3 Entités non consolidées :

Liste des entreprises exclues du périmètre de consolidation :

Entité	détenues par	% Contrôle	% d'intérêts	Commentaire
FINANSDER	IRD	5,38%	5,38%	% contrôle < 20%
FOND DE GARANTIE REGIONAL	IRD	2,25%	2,25%	% contrôle < 20%
OSEO / BDPME	IRD	0,04%	0,04%	% contrôle < 20%
OSEO GARANTIE	IRD	0,19%	0,19%	% contrôle < 20%
NORD FINANCEMENT	IRD	28,41%	28,41%	relève du statut COOPERATIVE => absence de contrôle
HAINAUT IMMOBILIER	IRD	9,64%	9,64%	% contrôle < 20%
CATHAY FCAPITAL PRIVATE EQUITY	IRD & CROISSANCE	5,00%	5,00%	% contrôle < 20%
GENERATION 2020	IRD	4,19%	4,19%	% contrôle < 20%
INOVAM	CROISSANCE NPDC & ALLIANSYS NORD CREATION	15,06%	8,03%	% contrôle < 20%
ROBERTSAU	IRD	1,70%	1,70%	% contrôle < 20%
TIAP	CROISSANCE NPDC			relève de l'activité de portefeuille évalué en juste valeur voir § 2,7
TIAP	NORD CREATION			relève de l'activité de portefeuille évalué en juste valeur voir § 2,7
TIAP SCI	BATIXIS			relève de l'activité de portefeuille évalué en juste valeur voir § 2,7
TIAP SCI	BATIXIA			relève de l'activité de portefeuille évalué en juste valeur voir § 2,7
SLE HABITAT	CMI	78,51%	78,51%	SA d'HLM
MAISON ROUBAISIEENNE	CMI	21,36%	21,36%	SA d'HLM
LOGIS DE FLANDRE	CMI	81,88%	81,88%	SA d'HLM
LOGICIL	CMI	65,58%	65,58%	SA d'HLM
FONCIERE DE FLANDRE	CMI	10,00%	10,00%	SA d'HLM
NORD MOBILITE	CMI	0,01%	0,01%	SA d'HLM
CAPCIL	CMI	1,08%	1,08%	SA d'HLM
DU PILE	CMI	0,14%	0,14%	SA d'HLM
SOLFERINO DEMAZIERE	CMI	0,03%	0,03%	SA d'HLM
SCI BUREAUX DU SART	CMI	0,02%	0,02%	SA d'HLM

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Autocontrôle

En application des normes IFRS relatives aux actions d'autocontrôle, le montant des actions de la société I.R.D. NORD PAS DE CALAIS détenues par le groupe est imputé directement sur le montant des capitaux propres. Il en va de même des provisions ou de toutes variations constatées sur ces titres. Les résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés en capitaux propres.

La société I.R.D. NORD PAS DE CALAIS détient au 30/06/2008 de manière directe 10 599 actions d'autocontrôle pour une valeur brute de 275 K€.

2.2 Goodwill

Des écarts d'acquisition ont été enregistrés pour la première fois dans les comptes consolidés arrêtés au 31/12/2006 suite à l'intégration de RESALLIANCE CONSEIL et ses filiales ; ils résultent de la différence entre la valeur d'acquisition des titres et la part détenue dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis.

Un test de dépréciation (également appelé impairment test) est effectué à chaque arrêté de comptes. Ce test est appliqué dès lors qu'il existe des facteurs significatifs de perte de valeur correspondant notamment à une baisse de marge brute de plus de 10% sur 2 années consécutives. Dès lors, la valorisation de chaque sous groupe est ré-estimée sur la base des principes ayant prévalu lors de l'apport de juin 2006 ou toute autre valorisation plus récente si elle existe. Pour ce calcul, il est fait référence aux données (chiffres d'affaires, marge brute, résultat courant) de l'exercice en cours, de l'exercice antérieur et des éléments prévisionnels de l'exercice à venir.

Pour le cas où la valorisation ainsi obtenue viendrait à être inférieure de manière durable à celle enregistrée lors de l'apport, une dépréciation est constatée dans les comptes consolidés.

2.3 Autres Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend essentiellement des logiciels et les fonds de commerce historiquement détenus par les autres filiales du groupe. Ces éléments sont retenus pour leur valeur nette comptable telle qu'elle résulte des comptes sociaux.

La durée d'amortissement retenue pour les logiciels est de 3 ans dans la majorité des cas, cette durée étant représentative de la durée estimée d'utilisation.

Une durée plus longue peut toutefois être appliquée pour des logiciels spécifiques ayant un caractère « structurant », c'est notamment le cas du logiciel utilisé par la société MARKET IN WEB qui se trouve amorti sur 5 ans.

Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement, ils font l'objet d'une provision lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

2.4 Immobilisations corporelles

2.4.1.A Immeubles de placement et immeubles d'exploitation

Immeubles de placements

Les actifs immobiliers concernés sont « des biens immobiliers... détenus par un propriétaire ...pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux ... ». Ces biens ne sont pas utilisés à des fins administratives ou pour la fourniture de biens et/ou de services internes au groupe.

Les immeubles concernés sont détenus par les filiales immobilières BATIXIS, SCIGI, BATIXIA, FORELOG, les SCI GM A, SCI MARCQ POIVRE, SCI MARCQ DELCENSERIE, SCI BUET VENDEVILLE, SCI MARCQ HIPPODROME et par l'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS.

Dans les comptes consolidés au 30/06/2008, les immeubles de placement ont fait l'objet d'une évaluation financière sur les bases décrites ci-après, la méthode étant appliquée de manière homogène par nature d'immeuble que l'immeuble soit détenu directement ou par le biais d'une SCI.

La valorisation financière se fait par application d'un taux de capitalisation sur le montant d'un loyer annuel récurrent. Le taux retenu est égal à la moyenne du TME des 5 dernières années majoré d'un coefficient dépendant du niveau de risque associé à l'investissement, ces coefficients vont de 5.5% pour un risque jugé faible à 9% pour un risque élevé. Il est ensuite appliqué un coefficient de vétusté sur la valeur ainsi obtenue afin de tenir compte du vieillissement du bien et de la nécessité d'engager à terme des travaux importants d'entretien et de réparation. Ce coefficient représente 1% de la valeur d'acquisition du bien par année d'ancienneté.

Enfin, par prudence, il est appliqué un double plafonnement aux montants ainsi calculés à savoir :

- limitation du loyer servant de base aux calculs à 3.5 fois le TME moyen des 5 dernières années appliqué à la valeur brute comptable
- la valeur brute comptable.

Il n'est pas effectué de revalorisation dans les 12 mois de l'acquisition d'un bien ou d'une participation immobilière.

Jusqu'à présent, les immeubles détenus par FORELOG et ses filiales (SCI GMA, SCI MARCQ HIPPODROME, SCI MARCQ POIVRE, SCI MARCQ DELCENSERIE, SCI BUET VENDEVILLE) ayant été acquis depuis moins de 12 mois, ces derniers étaient évalués sur la base des valeurs d'apport ou d'acquisition.

A compter du 30/06/2008, il a été appliqué la méthode de valorisation suivante par similitude avec les principes exposés ci-avant :

- une valorisation financière est établie SCI par SCI sur la base des loyers du 1^{er} semestre 2008 auquel est appliquée un taux de capitalisation. Ce taux se compose d'un taux inhérent au marché financier - le TME moyen des 5 dernières années - majoré d'un coefficient représentatif du rendement attendu par le marché immobilier estimé à 1.50% , il y est ajouté un coefficient de 30% pour défaut de liquidité, mise aux normes environnementale et vétusté.
Le taux appliqué au 30/06/2008 se monte à 7.18%.
- une provision pour gros entretien estimée à 1% de la valeur brute par année d'ancienneté vient diminuer le montant ainsi calculé.

2.4.1.B Immeuble d'exploitation

Il s'agit de l'immeuble destiné à la « production des services », constitué de :

- l'immeuble Euralliance, situé à Lille et abritant les activités de l'IRD NORD PAS DE CALAIS ainsi que ses filiales CROISANCE NORD PAS DE CALAIS, ALLIANSYS NORD CREATION, NORD TRANSMISSION, SOREX, FORELOG, BATIXIS, MENWAY agence de LILLE et MARKET in WEB.

Cet immeuble est repris à son coût historique à la date d'acquisition déterminé conformément à la norme IAS 16.

Pour les immeubles d'exploitation, les composants retenus et les durées d'amortissement sont repris ci-dessous :

Composants	Nature	%	Durée
Structure	Gros œuvre espace verts génie, VRD ;	48%	40 ans
Structure externe	Etanchéité, couverture façade, murs menuiserie extérieure	2%	15 ans
Equipements	Plâtrerie cloison, métallerie, serrurerie, menuiserie intérieure, courant, faux planchers et plafonds	15%	15 ans
Aménagements	Climatisation chauffage, plomberie, revêtement, peinture, ascenseurs	19%	10 ans
Agencements internes	Aménagements des bureaux et salles	16%	4 à 10 ans

2.4.2 Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée réelle d'utilisation. Le mode d'amortissement retenu est le mode linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont :

- matériel informatique : 3 ans
- mobilier de bureau : 10 ans

2.5. Instruments financiers évalués à la juste valeur

En application des normes IAS 32 et 39, certains instruments financiers doivent faire l'objet d'une évaluation à la juste valeur.

Ce poste reprend :

- l'ensemble des valeurs donnant accès au capital de sociétés civiles ou commerciales (actions ou parts de sociétés)
- les participations dans les entreprises associées ou des coentreprises détenus par des organismes de capital risque (application des principes fixés par les normes IAS 31-1 , IAS 28-1, IAS 39-9,39-46,39-55)
- et tout autre instrument financier permettant d'accéder au capital de ces sociétés, de façon immédiate ou différée.

A cela il convient d'ajouter les avances en comptes courants consenties à ces sociétés ainsi qu'éventuellement, toute autre opération de nature financière qui ne conduit pas à un droit, immédiat ou différé à une prise de participation dans une société donnée, figurant dans les immobilisations financières. Elles sont également représentatives de l'activité capital risque ou capital développement.

L'ensemble de ces éléments est évalué en juste valeur.

Cette notion intègre les principes suivants :

- l'évaluation des actifs est établie sur la base du montant auquel un actif peut être échangé entre les parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions normales
- l'estimation à la juste valeur n'implique pas nécessairement que l'entreprise évaluée puisse être vendue à la date de l'évaluation, ni que les actionnaires aient l'intention de céder la participation dans un avenir proche.

Pour les valeurs ne faisant pas l'objet d'une évaluation sur un marché réglementé, les principes suivants ont été retenus, principes préconisés par les « Valuation Guidelines » établies par des organisations professionnelles européennes (AFIC, EVCA, BVCA) :

- référence au prix d'investissement récent, les valeurs détenues depuis moins de 12 mois sont valorisées à leur coût d'acquisition.
- référence à la valeur de transaction lorsqu'un investissement récent dans cette société a été effectué par un tiers, dans un contexte jugé normal.
- référence aux informations financières de l'entreprise savoir :
 - le résultat courant, auquel est appliqué un multiple raisonnable,
 - les capitaux propres, retraités éventuellement des plus ou moins values latentes significatives (fonds commerciaux, activités sectorielles reconnues)
 - les perspectives de résultat

Sur la base de ces éléments financiers fondamentaux, sont intégrées des variables qualitatives résultant de l'évolution de l'activité de la société, de la qualité du management, de l'évolution de son marché ou des produits, ou tout autre facteur ayant ou pouvant avoir une incidence sur la juste valeur de la participation. Ces aspects qualitatifs peuvent conduire à surcoter ou à décoter une participation. Ces éléments constituent des aspects essentiels pour les sociétés nouvelles ou innovantes pour lesquels l'application des principes d'évaluation basés sur des fondamentaux uniquement financiers conduirait à des valeurs quelques fois très éloignées de leur juste valeur.

En l'absence de clause de liquidité qui pourrait résulter d'un pacte d'actionnaire ou de tout document assurant une sortie de notre investissement, une décote pour défaut de liquidité peut être appliquée.

En présence de garantie de type SOFARIS ou FRG, les pertes de valeur sont limitées à la partie non garantie.
Les plus values latentes sont quant à elles impactées par le montant de la rétrocession dû aux organismes garants.

En ce qui concerne les obligations convertibles en actions, il est retenu le principe que la clause de convertibilité ne serait pas appliquée, ce qui, dans les faits antérieurs, constitue la réalité la plus fréquente. En conséquence, ces valeurs sont évaluées sur la base de leur valeur nominale. Cependant, une prime représentative du montant de l'indemnité de non conversion à laquelle l'investisseur peut contractuellement prétendre est ajoutée. L'estimation de cette indemnité se base sur la juste valeur de l'action référente évaluée dans les conditions présentées ci-dessus.

L'évolution de la juste valeur du portefeuille (appréciation ou dépréciation) est constatée directement au compte de résultat. Les indemnités liées à d'éventuelles garanties (Sofaris, fonds de Garantie Régional) sont constatées indépendamment. Lorsqu'en cas de plus value, il est prévu contractuellement un reversement partiel de celle-ci à ces organismes, une charge à payer est enregistrée. Celle-ci est déterminée en se référant à la juste valeur retenue de l'investissement concerné. Il est à noter que la convention triennale signée avec la SOFARIS notifie un plafond maximal d'indemnisation dénommé Stop Loss. Dans le cas où ce dispositif est ou viendrait à être appliqué les provisions sur titres de participations et créances attachées tiendraient compte de ce risque de non indemnisation.

2.6 Stocks et en-cours

Le groupe ne présente pas de stocks significatifs.

Les travaux en-cours font l'objet d'une valorisation précise intégrant le degré d'avancement de chaque projet. Les sociétés relevant de l'activité conseil notamment disposent de suivis spécifiques permettant d'estimer l'avancement de chaque mission et de le comparer à la facturation enregistrée à date. En cas d'écart, une écriture de travaux en cours ou de facturation établie d'avance est enregistrée dans les comptes sociaux de chacune. Ces montants sont repris à l'identique dans les comptes consolidés.

2.7 Créances et dettes

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire estimée en fonction des perspectives de recouvrement est inférieure à la valeur comptabilisée.

Une distinction est faite entre actifs courants et actifs non courants. Est considéré comme actif courant, en application de la norme IAS 1, tout actif respectant les conditions suivantes :

- pouvoir être réalisé, vendu ou consommé dans le cycle d'exploitation normal de l'entreprise

- être détenu dans un but de transaction ou de courte durée, et pouvoir être réalisé dans les douze mois qui suivent la date de clôture, semestrielle ou annuelle
- représenter de la trésorerie ou équivalent.

2.8 Valeurs mobilières de placement et placement financiers.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur à chaque clôture. Lorsqu'elle est possible une opération d' « acheté/vendu » en fin d'exercice permet de matérialiser avec précision la valeur des placements de trésorerie. Lorsqu'une telle opération ne peut être réalisée il est alors fait référence à la valeur communiquée par l'établissement financier à la date la plus proche de l'arrêté.

2.9 Indemnités de départ à la retraite & avantages au personnel

Les avantages à long terme du personnel ne font pas l'objet de « provision », car de montant non significatif (médaille du travail par exemple). En revanche, une provision pour indemnité de départ en retraite est enregistrée dans les comptes consolidés du groupe IRD NORD PAS DE CALAIS, elle traduit l'engagement d'accorder à ses employés une indemnité de départ au moment de leur départ à la retraite. Le calcul de cette provision s'appuie sur les droits acquis par le salarié du fait de son ancienneté à la date d'évaluation de l'engagement par l'entreprise en fonction des dispositions propres au droit du travail et/ou de la convention collective, sachant qu'il est systématiquement retenu le critère le plus favorable pour l'employé. Il est notamment tenu compte dans le calcul de la probabilité pour le salarié d'être présent dans le groupe à l'âge de la retraite (table de mortalité et de turn over) et de la politique de l'entreprise en matière d'augmentation de salaire. Le montant de l'engagement est ensuite actualisé puis proratisé en fonction du nombre d'années restant à courir jusqu'à la date de départ.

Parallèlement, il est constaté une créance représentative de l'assurance souscrite en vue de couvrir une quote part de ces indemnités.

2.10 Subventions

Certaines filiales du groupe peuvent bénéficier dans le cadre de leur activité de subventions. Conformément aux dispositions IAS 20.12 et 20.16, les subventions obtenues sont rattachées au résultat du ou des exercices au cours desquels ont été enregistrés les coûts qu'elles sont destinées à compenser.

2.11 Provisions

Toute charge probable née d'une obligation existante fait l'objet d'une évaluation conformément aux principes de la norme IAS 37. Une provision est constatée dans les comptes à hauteur de la sortie de ressources financières estimées.

2.12 Impôts différés

Le traitement des impôts différés a historiquement été très étroitement lié aux régimes fiscaux dérogatoires dont bénéficient ou ont bénéficié les sociétés CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS (régime fiscal des sociétés de capital risque) et IRD NORD PAS DE CALAIS (régime fiscal des sociétés de développement régional jusqu'au 31 décembre 2006).

Il est à noter que suite à l'évolution de la réglementation fiscale applicable aux plus values sur cession de titres (hors titres à prépondérance immobilière), il n'y a plus lieu de comptabiliser une provision pour impôt différé passif au titre des plus-values latentes sur justes valeurs.

Les sociétés du groupe sont assujetties à l'impôt sur les sociétés selon le régime de droit commun - hormis CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS qui est assujetti au régime des Société de Capital Risque - conduisant ainsi à la constatation à la clôture de l'exercice des impôts différés actif et passif. L'activation des déficits fiscaux n'est enregistrée les concernant que s'il existe une capacité avérée de récupération de ces déficits.

2.13 Activités destinées à être cédées

En application de la norme IFRS 5, les actifs ou groupe d'actifs cédés ou destinés à être cédés sont portés dans une rubrique spécifique à l'actif des comptes consolidés cumulant tous les postes comptables de l'actif des entités concernées. Il en va de même pour les passifs inhérents à ces activités, portés dans une rubrique spécifique au passif des comptes consolidés.

Le compte de résultat présente sur une seule ligne un montant unique correspondant au cumul du résultat net après impôt des activités abandonnées ou destinées à l'être et le profit ou la perte après impôt comptabilisé lors de l'évaluation des actifs à leur juste valeur nette de frais de cession dans le cas d'une activité effectivement abandonnée au cours de l'exercice.

2.14 Retraitements propres aux comptes consolidés

Outre l'incidence des retraitements repris ci-dessus, les autres opérations liées à l'établissement des comptes consolidés sont :

- élimination des titres de participation
- élimination des dividendes, plus values internes, dotations et reprises concernant les différentes sociétés intégrées globalement
- élimination des charges et produits internes
- élimination des comptes courants inter sociétés
- constatation des impôts différés actifs et passifs
- imputation des actions d'autocontrôle sur les capitaux consolidés
- reclassement dans une rubrique spécifique des actifs, passifs et résultats nets des activités destinées à être cédées
- répartition des résultats et des capitaux propres entre minoritaires et groupe.

Le groupe n'a consenti aucun avantage particulier à son personnel (Stock option par exemple) qui pourrait conduire à l'un des retraitements prévus par les normes IFRS 2 et IAS 19 « avantages au personnel » autre que ceux qui étaient déjà pratiqués par le groupe et qui concernent les indemnités de départ en retraite.

La charge liée à l'accord d'intéressement du groupe a été comptabilisée à hauteur des montants encourus.

Il n'est pas opéré de retraitement spécifique aux coûts des emprunts tel qu'il pourrait résulter de l'application de la norme IAS 23. Ces coûts ont été historiquement enregistrés au compte de résultat.

3. Informations relatives aux principaux postes du bilan

3.1 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition provient de la différence entre la valeur de l'apport réalisé en juin 2006 de RESALLIANCE CONSEIL et RESALLIANCE FINANCES et de leurs filiales comparativement aux capitaux propres de ses entités.

Suite à la cession des sous groupes MENWAY et QUATERNAIRE, les écarts d'acquisition portant sur le pôle conseil concerne principalement le sous groupe MAP, spécialisé en conseil marketing, incluant :

Entité	30-juin-08			
	% Contrôle	% d'intérêts	détenues par	Mode de consolidation
MAP HOLDING	100,00%	94,90%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
ANTFIELD	100,00%	94,90%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
MARKET AUDIT	100,00%	94,86%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
PROFIL	99,90%	94,81%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
TOUS TERRAINS ASSOCIES	100,00%	94,89%	RESALLIANCE CONSEIL	IG

Le poste écart d'acquisition a évolué comme suit au 30/06/2008 :

Ecarts d'acquisition en K€	Solde initial	Correction AN/Chgt méthodes	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Solde final
IRD	0	0	0	0	0
QUATERNAIRE	2 251	0	0	-2 251	0
RESALLIANCE CONSEIL	89	0	0	0	89
MAP HOLDING	1 161	0	0	0	1 161
MENWAY INTERNATIONAL	1 948	0	0	-1 948	0
SOREX METROPOLE	0	391	0	0	391
ALLIANSYS-NORD CREATION	0	40	0	0	40
TOTAL	5 450	431	0	-4 200	1 682

Un reclassement poste à poste de 431 K€ a été opéré afin de matérialiser les écarts d'évaluation portés par SOREX METROPOLE correspondant aux survaleurs des activités de NORD TRANSMISSION, SOREX IMMO et RESALLIANCE & ASSOCIES.

3.2 Capitaux propres et minoritaires

Le capital social de la société mère, I.R.D NORD PAS DE CALAIS, est de 44.274.913 €, divisé en 2.903273 actions.

Au 30 juin 2008, le groupe détient 10 599 actions d'autocontrôle. La valeur de ces actions a été neutralisée au sein des réserves consolidées tel que précisé au paragraphe 2.1 ci avant.

Les capitaux propres consolidés ont évolué comme suit :

Variation de capitaux propres	capital	Prime	Actions propres	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultats non distribués	Total groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2007	44 275	13 081	-278	13 121	0	4 494	74 693	20 665	95 358
Résultat de la période	0	0	0	0	0	1 282	1 282	850	2 132
Affectation résultat				4 494		-4 494	0	0	0
Augmentation de capital	0	0	0		0	0	0		0
Distribution de dividendes	0	0	0	-2 468	0	0	-2 468	-609	-3 077
Variation de périmètre	0	0	0	0	0	0	0	4 143	4 143
Autres mouvements	0	0	0	-39	0	0	-39	273	234
Capitaux propres au 30/06/2008	44 275	13 081	-278	15 108	0	1 282	73 468	25 321	98 789

L'accroissement des intérêts minoritaires porté en variation de périmètre s'explique par :

- la cession d'une partie de la participation dans CROISSANCE Nord Pas de Calais : 3062 K€
 - la quote part des minoritaires dans ARTOIS EXPANSION : 100 K€
 - la quote part des minoritaires dans CONSTRUIRE DEMAIN : 900 K€
 - la sortie des minoritaires MENWAY suite cession : 98 K€
 - divers : -17 K€
- Total : 4143 K€

3.3. Contenu et évolution des immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont évolué comme suit :

Variation des immobilisations (valeurs brutes) en K€	Solde initial	Variations de périmètre	Virements de postes à postes	Augmentation	Variation de juste valeur	Diminution	Solde final
Frais d'établissement (brut)	0	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets & droits similaires (brut)	756	-142	0	32	0	0	645
Fonds commercial (brut)	413	-155	-25	67	0	-12	288
Autres immobilisations incorporelles (brut)	137	-137	0	0	0	0	0
Avances & Acomptes sur immos incorporelles	6	-6	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 312	-440	-25	99	0	-12	933
Terrains & aménagements (brut)	6 269	-25	0	151	0	0	6 396
Constructions & aménagements (brut)	10 736	0	3	0	0	0	10 739
Terrains portant des immeubles de placement	622	0	0	0	0	-201	420
Immeubles de placement (brut)	37 133	-397	-34	1 369	2 234	-404	39 901
Installations techniques, matériel & outillage (brut)	37	-19	10	0	0	0	27
Immobilisations corporelles en cours (brut)	1 807	0	-30	891	0	0	2 668
Avances & Acomptes sur immos corporelles	0	0	0	18	0	0	18
Autres immobilisations corporelles (brut)	1 361	-459	30	202	0	-9	1 125
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 965	-900	-21	2 631	2 234	-614	61 294

Parallèlement, les amortissements ont évolué de la façon suivante :

Variation des immobilisations (dépréciations) en K€	Solde initial	Variations de périmètre	Virements de postes à postes	Dotations aux amortissements	Reprise sur cessions	Solde final
Frais d'établissement (amt/prov)	0	0	0	0	0	0
Concess., brevets & droits similaires (amt/prov)	372	-122	1	51	0	302
Fonds commercial (amt/prov)	177	-177	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles (amt/prov)	136	-136	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	685	-435	1	51	0	302
Constructions & aménagements (amt/prov)	1 365	0	3	437	0	1 805
Immeubles de placement (amt / prov)	6 671	-268	-4	695	-150	6 945
Instal. techniques, mat. & outillage (amt/prov)	30	-18	0	2	0	13
Autres immobilisations corporelles (amt/prov)	958	-580	0	62	-3	437
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 024	-866	-1	1 196	-153	9 200

- Les variations de périmètre reprennent essentiellement l'impact des cessions MENWAY et QUATERNAIRE
- Les cessions correspondent à la sortie de l'immeuble BV3, cédé par BATIXIS
- Les augmentations du semestre soit 2631 K€ intègre les investissements du 1^{er} semestre réalisés notamment chez BATIXIS (273 K€) et FORELOG (1996 K€)

3.4 Titres évalués à la juste valeur :

Ils comprennent :

Actifs financiers évalués à la juste valeur	en K€	30/06/2008	31/12/2007
Titres de participation (brut)			
Actions activité de portefeuille capital développement		33 820	30 468
Actions activité de portefeuille immobilier		6 463	2 247
Titres immobilisés - OC		7 538	7 343
Créances rattachées à des participations		15 831	3 913
Prêts (brut)		75	74
Autres immobilisations financières		195	176
Total actifs financiers évalués à la juste valeur		63 922	44 221

Sur le premier semestre 2008, les sociétés CROISSANCE Nord Pas de Calais et ALLIANSYS Nord Création ont investi 2.960 K€. Parallèlement, BATIXIS a investi pour 14519 K€ en titres et comptes courants de SCI notamment dans le cadre du projet de la Foncière de la Pilaterie.

L'accroissement des justes valeurs sur le semestre se monte à 1.480 K€

NB : dans le cadre de la cession d'une ligne de TIAP, le contrat de cession prévoit une garantie d'actif/passif maximale de 304k€ sur une période de 2 ans à compter du 30/06/2007. Cette garantie n'a pas été appelée au 30/06/2008.

3.5 Contenu et évolution des provisions

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit :

Variation de provisions pour risques et charges en K€	Solde initial	Virements de postes à postes	Dotations	Reprises	Solde final
Provisions pour risques > 1 an	-11	151	0	-6	134
Provisions pour charges >1 an	1 214	-151	42	-153	952
Provisions indemnités de départ en retraite	218		8	-22	204
Provisions non courantes	1 421	0	50	-181	1 291
Provisions pour risques < 1 an	0	0	0	0	0
Provisions pour charges <1 an	0	0	32	0	32
Provisions (courant)	0	0	32	0	32

Le montant des provisions au 30/06/2008 s'explique principalement par les provisions pour indemnités de départ en retraite (204K€) et pour garantie d'actif / passif (213K€) et vacance locative (686K€).

3.6 Échéancier des dettes

Echéancier des emprunts en K€	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts Obligataires convertibles - échéances	0	0	0	0
Autres Emprunts Obligataires - Echéances	5	0	267	272
Emprunts auprès des établis. de crédit - échéances	4 932	25 178	33 114	63 224
Dépôts & cautionnements reçus - échéances	358	0	440	798
Participation des salariés - échéances	0	0	0	0
Dettes rattachées à des participations - échéances	0	534	0	534
Autres emprunts & dettes financières - échéances	0	0	0	0
	5 295	25 712	33 821	64 827

Les autres postes de dette inscrits au bilan en passif courant présentent des soldes exigibles à moins d'un an.

De nouveaux emprunts ont été souscrits par l'IRD Nord Pas de Calais pour 30.0 M€ et par FORELOG pour 21 M€.

Au 30/06/2008, ils trouvent leur pendant en trésorerie à l'actif et permettront de renforcer le potentiel d'intervention du groupe IRD Nord Pas de Calais.

4. Informations relatives aux principaux postes du compte de résultat

- **Résultat de cessions et écarts d'évaluation**

	30/06/2008
Produit net des cessions / immobilisations	1498
Variation de Justes Valeurs	3664
autres produits / activité de portefeuille	651
Autres produits	1063
Total	6876

- **charges de personnel**

	30/06/200	31/12/200
	8	7
Salaires et traitements	3205	5425
charges sociales	1291	2299
Intéressement et participations	155	291
TOTAL	4651	8015
Effectifs	115	119
dont cadres	60	61
dont non cadres	55	58

- **Impôts sur les sociétés**

La charge d'impôt comprend :

- L'impôt sur les sociétés du par les entités du groupe sur la période
- La charge d'impôts latente sur les plus values constatées en juste valeur

- **Détermination du nombre d'action et du résultat par action**

Les actions propres détenues en fin de période viennent en déduction des capitaux propres. Les pertes ou produits supportés sur les actions propres sont exclus du résultat.

Le résultat par action, en application de la norme IAS 33, et l'obligation d'imputer obligatoirement sur les fonds propres les actions d'autocontrôle est déterminé en divisant le résultat net par le nombre d'actions de la société, déduction faite du nombre d'actions détenues dans le cadre de l'autocontrôle.

- **Engagements hors bilan**

Engagements accordés :

- Différentes entités du groupe ont accordé des garanties dans le cadre des emprunts qu'elles ont contractés :

Société	capital restant du (en K€)	nature de la garantie
IRD	16935	nantissements de titres
BATIXIS	3506	hypothèques sur bâtiments ou privilèges de prêteur de deniers
SCIGI	3345	caution IRD, promesses d'hypothèque
FORELOG	16999	caution IRD, nantissement titres, promesses d'hypothèques
GMA	721	caution Forelog, Marcq Delcenserie, hypothèques
BUET VENDEVILLE	170	caution IRD

- Par ailleurs, l'IRD s'est porté caution solidaire de la société SCI L'OFFICINE envers le groupement d'entreprises en garantie du paiement des sommes dues au titre du marché de travaux relatifs à la construction de l'immeuble de bureau situé sur le parc d'activité EURASANTE pour un montant hors taxe de 16.539 K€ pour une durée expirant le 28/02/2009. Une caution de 20 K€ a également été accordée sur le même programme envers l'aménageur de la ZAC. Le bâtiment est destiné à recevoir le siège social de la société BAYER SHERRING France.

- De plus, différentes entités du groupe ont souscrit au capital des sociétés suivantes, une quote part de ce capital n'a pas encore été appelé :

Société	Bénéficiaire	montant du capital non appelé (en K€)
IRD	Cathay	710
IRD	Idef	350
BATIXIS	diverses SCI	319
CROISSANCE NPDC	Cathay	1065
CROISSANCE NPDC	Construire Demain	550
CROISSANCE NPDC	Cote Opale Expansion	400
CROISSANCE NPDC	Sambres Avesnois Expansion	280

- Dans le cadre de la cession MENWAY et QUATERNAIRE, une garantie bancaire a première demande a été mise en place à hauteur de 920 K€. Dans ce cadre, RESALLIANCE CONSEIL a constitué en gage un compte d'instruments financiers en faveur de l'établissement bancaire pour un montant analogue.

Engagement reçu :

Dans le cadre de la cession des sous groupes MENWAY et QUATERNAIRE, la société RESALLIANCE CONSEIL a obtenu une garantie de paiement dans un délai de deux ans pour le solde des titres MENWAY INTERNATIONAL qu'elle détient. Cette garantie porte sur un prix a minima équivalent à celui de la cession de mars 2008.

5. TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE

Tableau de flux de trésorerie en K€	30/06/2008	31/12/2007
Résultat net des sociétés intégrées	2 118	5 356
Amortissements et Provisions	-601	3 252
Charge d'impôt	989	708
Produits de placements (Dividendes et intérêts)	-391	
Charges financières	1 074	
Plus ou moins values de cession d'immobilisations	82	7 773
Impact variation des juste valeurs	-3 664	
Marge brute d'autofinancement	-394	17 089
Variations du BFR	7 016	-277
Intérêts payés	-1 074	
Impôts sur le résultat payés	-148	
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (A)	5 399	16 812
Acquisition ou augmentation de l'actif immobilisé	-23 503	-23 254
Cessions ou diminutions de l'actif immobilisé	3 187	5 393
Incidence des variations de périmètre	9 158	-153
Dividendes reçus	326	
Intérêts encaissés	66	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (B)	-10 766	-18 014
Augmentation de capital de la société mère	-1	
Var. des intérêts minoritaires sur aug. de capital	994	1 255
Variation actions propres	0	
Dividendes versés	-3 077	-2 323
Emissions d'emprunts	32 994	14 602
Diminution des dettes financières	-1 310	-15 522
TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)	29 599	-1 988
Trésorerie ouverture	27 457	31 485
Trésorerie des actifs destinés à être cédés		523
Trésorerie clôture	51 689	27 772
Variation de trésorerie courante	24 232	-3 190

6. Informations en matière d'analyse sectorielle

Le groupe IRD NORD PAS DE CALAIS regroupe 4 pôles d'activité :

- Le pôle capital développement comprend les structures suivantes :

Entité	30-juin-08			
	% Contrôle	% d'intérêts	détenues par	Mode de consolidation
ADER	40,00%	23,18%	IRD	MEE
ALLIANSYS - NORD CREATION	86,67%	50,22%	IRD	IG
ARTOIS EXPANSION	87,50%	87,50%	IRD	IG
CONSTRUIRE DEMAIN	55,00%	31,87%	IRD	IG
COTE OPALE EXPANSION	54,61%	31,64%	IRD	IG
CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS	57,94%	57,94%	IRD	IG
FLANDRE EXPANSION	57,59%	33,37%	IRD	IG
IDEF	35,00%	35,00%	IRD	IG
SAINT OMER EXPANSION	50,91%	29,50%	IRD	IG
SAMBRE AVESNOIS EXPANSION	70,02%	40,57%	IRD	IG

- Le pôle immobilier rassemblant les entités :

Entité	30-juin-08			
	% Contrôle	% d'intérêts	détenues par	Mode de consolidation
BATIXIA	18,00%	17,90%	IRD	MEE
BATIXIS	99,34%	99,46%	IRD	IG
CIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT	98,53%	98,53%	IRD	IG
EPARGNANCE	18,93%	18,93%	IRD	IG
FORELOG	80,00%	79,93%	IRD et CMI	IG
MILLEPERTUIS	100,00%	100,00%	IRD	IG
SCI BUET DE VENDEVILLE	100,00%	79,92%	IRD et CMI	IG
SCI GMA	100,00%	79,93%	IRD et CMI	IG
SCI MARCQ DELCENSERIE	100,00%	79,92%	IRD et CMI	IG
SCI MARCQ HIPPODROME	100,00%	79,92%	IRD et CMI	IG
SCI MARCQ POIVRE	100,00%	79,92%	IRD et CMI	IG
SCIGI	100,00%	100,00%	IRD	IG

- Le pôle intermédiation rassemblant les sociétés :

Entité	30-juin-08			
	% Contrôle	% d'intérêts	détenues par	Mode de consolidation
MARKET IN WEB	100,00%	100,00%	IRD	IG
NORD TRANSMISSION	100,00%	100,00%	IRD	IG
RESALLIANCE ET ASSOCIES	69,98%	69,98%	IRD	IG
RPC ET ASSOCIES	76,00%	76,00%	IRD	IG
RPC ET ASSOCIES EST	35,00%	35,00%	IRD	IG
SOREX IMMO	75,00%	75,00%	IRD	IG
SOREX METROPOLE	77,00%	77,00%	IRD	IG

- Le pôle conseil, avec les entités :

Entité	30-juin-08			
	% Contrôle	% d'intérêts	détenues par	Mode de consolidation
ANTFIELD	100,00%	94,90%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
MAP HOLDING	100,00%	94,90%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
MARKET AUDIT	100,00%	94,86%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
PROFIL	99,90%	94,81%	RESALLIANCE CONSEIL	IG
RESALLIANCE CONSEIL	94,90%	94,90%	IRD	IG
TOUS TERRAINS ASSOCIES	100,00%	94,89%	RESALLIANCE CONSEIL	IG

L'approche bilantielle par activité des éléments consolidés se présente comme suit :

ACTIF en K€	TOTAL ACTIVITE	CAPITAL INVESTISSEMNT	INTERMEDIATION	IMMOBILIER	CONSEIL	IRD
Ecarts d'acquisition	1 681	40	391	0	1 250	0
Autres Immobilisations incorporelles	632	0	514	4	44	70
Immeubles de placement	32 956	0	0	32 581	0	375
Autres Immobilisations corporelles	19 138	11	101	18 408	340	278
Titres évalués par mise en équivalence	2 858	228	0	2 630	0	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur	63 921	40 981	37	18 973	123	3 806
Impôts non courants	456	0	14	399	28	14
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0	0
ACTIF NON COURANT	121 643	41 260	1 057	72 996	1 787	4 543
Stock, produits et services en cours	112	0	0	40	72	0
Clients et comptes rattachés	3 810	4	770	1 471	1 518	47
Autres actifs courants	2 520	954	92	496	610	369
Actifs destinés à être cédés	332	0	0	0	332	0
Trésorerie et équivalent de trésorerie	51 894	6 687	346	5 113	1 304	38 444
ACTIF COURANT	58 668	7 645	1 208	7 119	3 836	38 860
TOTAL ACTIF	180 311	48 905	2 265	80 115	5 623	43 403

PASSIF en K€	TOTAL ACTIVITE	CAPITAL				
		INVESTISSEMENT	INTERMEDIATION	IMMOBILIER	CONSEIL	IRD
Capital souscrit	44 275	0	0	0	0	44 275
Primes d'émission	13 081	0	0	0	0	13 081
Réserves	14 830	4 276	-1 111	904	-1 687	12 447
Résultat	1 282	1 080	-93	1 517	407	-1 630
Capitaux propres - Part Groupe	73 468	5 356	-1 203	2 422	-1 280	68 174
Intérêts HG - Réserves de consolidation	24 471	22 656	41	1 487	287	0
Intérêts HG - Résultat	850	570	51	208	22	0
Capitaux Propres	98 789	28 582	-1 112	4 116	-971	68 174
Emprunts long-terme	61 639	801	0	26 260	171	34 406
Provisions non courantes	1 291	171	38	0	1 025	57
Impôts non courants	2 406	0	0	2 406	0	0
Autres passifs non courants	608	167	0	367	73	0
Passif non courant	65 943	1 138	38	29 033	1 269	34 464
Fournisseurs et comptes rattachés	1 655	240	107	439	508	362
Dettes financières courantes	2 954	6	201	1 809	97	841
Provisions (courant)	32	0	0	32	0	0
Passifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
Comptes de liaison (total)	0	16 489	2 080	42 547	3 194	-64 310
Autres passifs courants	10 938	2 450	952	2 139	1 526	3 873
Passif Courant	15 579	19 185	3 339	46 965	5 324	-59 234
TOTAL PASSIF	180 311	48 905	2 265	80 115	5 623	43 403

Compte de Résultat (en milliers d'Euros)	TOTAL ACTIVITE	CAPITAL INVESTISSEMNT	INTERMEDIATION	IMMOBILIER	CONSEIL	IRD
Chiffre d'affaires	6 868	157	1 750	2 231	2 547	183
Résultat de cession et écart d'évaluation à la juste valeur	6 877	2 655	183	2 975	1 188	-125
TOTAL PRODUITS OPERATIONNELS	13 745	2 812	1 934	5 206	3 736	58
Autres achats et charges externes	2 669	155	418	570	1 052	473
Charges de personnel	4 651	620	1 252	294	1 526	959
Impôts, taxes et versements assimilés	665	114	66	267	89	129
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 817	445	40	1 161	65	107
Autres produits et charges opérationnels	-242	-44	-26	200	-516	144
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES	10 045	1 378	1 802	2 093	3 247	1 525
RESULTAT OPERATIONNEL	3 700	1 433	132	3 113	489	-1 467
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	479	253	6	35	2	183
Coût de l'endettement financier brut	1 072		94	596	7	376
Coûts financiers nets	593	-253	87	561	5	193
RESULTAT COURANT	3 107	1 686	44	2 553	484	-1 660
Impôts	989	15	86	864	55	-31
Résultat des activités destinées à être cédées						
Part dans le résultat net des MEE	14	-22		36		
Résultat net d'ensemble consolidé	2 132	1 649	-42	1 725	429	-1 630
Intérêts minoritaires	850	570	51	208	22	
RESULTAT NET	1 282	1 080	-93	1 517	407	-1 630

7.DETAIL DES RUBRIQUES RELATIVES AUX ACTIVITES DESTINES A ETRE CEDES

Conformément aux dispositions des normes IFRS 5.33, 5.34 et 5.35, les reclassements à l'actif, au passif et au compte de résultat des activités destinés à être cédés donnent lieu à une présentation dans la présente note.

Le reliquat de titres MENWAY INTERNATIONAL détenus par RESALLIANCE CONSEIL a été inscrit en « actif destiné à être cédé » au 30/06/2008. En effet, le contrat de cession du sous groupe MENWAY prévoit expressément le rachat de ces titres pour une valeur a minima équivalente au prix de la cession intervenue en mars 2008 sur 80% du capital de MENWAY INTERNATIONAL. Il en résulte une valorisation de 332 K€ inscrite à l'actif des comptes consolidés.

Aucun « passif destiné à être cédé » n'est constaté au 30/06/2008.

B.RAPPORT D'ACTIVITE

Evènement du Premier semestre 2008 a été marqué par les évènements suivants

- Cession par RESALLIANCE CONSEIL S.A. à HOMINIS, groupe indépendant spécialisé dans la gestion des ressources humaines, de sa participation dans QUATERNAIRE S.A.S. (81,40 %) et de 80,01 % du capital de MENWAY INTERNATIONAL (dont elle reste associée à 16,58 %).
- Cession partielle de fond de commerce par RESALLIANCE ET ASSOCIES à la banque DELUBAC portant sur la branche conseil pour les opérations financières de toutes natures, notamment les appels au marché sous toutes leurs formes.
- Création de ARTOIS EXPANSION, sociétés de capital développement en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'ARRAS.
- Création de CONSTRUIRE DEMAIN, société ayant pour vocation de favoriser la création, le développement et la reprise des entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics constituée en partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment Nord Pas de Calais, BTP Banque et la Banque Populaire du Nord ainsi que 15 entreprises majeures du secteur de la construction régionale,
- Création de FONCIERE DE LA PILATERIE dans le cadre d'un projet immobilier sur un terrain de 6 hectares dans la métropole Lilloise. Une demande de permis de construire établi sur la base de 65 000 m² de SHON a été déposée.
- Cession de 7 % du capital de CROISSANCE Nord Pas de Calais, faisant passer le taux de détention du groupe de 64.9% à 57.9%.
- Lancement d'une augmentation de capital de 16 M€chez CROISSANCE Nord Pas de Calais.
- Reclassement du fond FLANDRE EXPANSION sous CROISSANCE Nord Pas de Calais.

Pôle Capital Développement

L'activité de capital développement a été très soutenue sur le premier semestre 2008 avec près de 200 contacts Entreprises, 49 dossiers agréés et 34 dossiers mis en place. Les versements ont représenté 2,9 M€ sur le semestre.

A fin juin, le stock de dossiers à verser représente 40 opérations, pour 8,3 M€.

Au 30/06/2008, les sociétés de capital investissement du Groupe IRD gèrent 243 lignes de participation contre 210 à même date l'année dernière, représentant 38,4 M€ d'actifs en valeur brute comptable, en progression de 16 % par rapport à juin 2007 (33 M€).

Pôle Immobilier

Batixis : Les démarches commerciales entreprises au cours du 1^{er} semestre se traduisent par une activité commerciale de très bon niveau : 12 dossiers ont été accordés représentant plus de 20 M€ d'actifs. Batixis s'est notamment porté acquéreur au travers de sa filiale la SAS Foncière de la Pilaterie d'un terrain de 6 hectares permettant le développement de 65.000 m² de SHON. L'immeuble EUROPARC BV3 a été cédé générant une plus-value brute de 325 K€. A fin juin 2008, Batixis participe directement ou indirectement à des opérations immobilières représentant près de 122 M€ d'actifs.

Forelog et filiales : La société a entrepris la réalisation d'opérations importantes de rénovation de logements et la mise en vente une dizaine de logements anciens pour maintenir le parc au niveau du marché et développer les capacités d'investissement dans le neuf. Le Comité d'Investissement a donné un avis favorable à 4 programmes d'acquisition portant sur 13 maisons. Au 30/06/2008, Forelog gère 142 logements d'habitation situés en périphérie de la métropole lilloise.

SCI GI : a réalisé un chiffre d'affaires de 561K€ contre 536 K€ au 30 juin 2007. Ses capitaux propres s'élèvent à 11.260 K€. Une étude a été confiée à un architecte afin d'harmoniser les bâtiments construits sur le Campus. Elle a pour but de relier harmonieusement ceux-ci et d'augmenter sensiblement la capacité d'accueil de la Cité des Echanges.

Pôle logement social

CMI et filiales :

La restructuration juridique entre les SA HLM SLE HABITAT et LOGICIL est achevée et l'opération est devenue effective au 1er juillet dernier. Les filiales du secteur réglementé du logement - LOGICIL, SLE, LOGIS DE FLANDRE, MAISON ROUBAISIENNE-NOTRE MAISON représentent désormais 49 555 logements gérés, 655 logements nouveaux mis en service, 669 logements commandés ou en cours de construction, 95.4 M€ de loyers, 64.3 M€ d'investissements en construction et en foncier, 11.7 M€ de réhabilitations et améliorations du parc locatif, 18.6 M€ de ventes de logements (dont 6.4 M€ de vente de logements HLM).

Au plan budgétaire, les réalisations sont dans la ligne des objectifs annuels.

Pôle intermédiation

RPC et associés : continue à enregistrer un très bon niveau d'activité au 30 juin 2008. Le chiffre d'affaires a atteint 1 369 K€ dégageant un résultat net d'IS de + 162 K€ sur des activités de transmission, recrutement et transition.

Sorex Immo : Au sein du Pôle Immobilier, elle est une source essentielle en matière de détection de projets. Elle a réalisé un produit d'exploitation de + 112 K€ au 1^{er} semestre. Un chiffre d'affaires complémentaire de 130 K€ est actuellement sous compromis.

RPC et Associés EST : démarrage conforme aux objectifs. L'activité au cours du 1^{er} semestre a été orientée sur l'étude des dossiers d'investissement présentés à ADER INVESTISSEMENT.

Résalliance et Associés : après la cession d'une partie de son fond de commerce, la société va redéployer son activité dans les secteurs qu'elle a gardé, à savoir les opérations de fusions-acquisitions, la transmission d'entreprises.

Nord Transmission : gère 18 missions de vente et d'achat. A la fin du premier semestre, 6 opérations de cession et d'acquisition ont été réalisées.

Market In Web : au terme d'une première période de développement, une étude stratégique sur le positionnement de la société a été engagée afin d'améliorer la qualité de l'offre. Sa Direction Générale a été confiée à Peter VAN VLIET et la société a été transférée à ROUBAIX

Pôle conseil

La cession des sous groupes MENWAY et QUATERNAIRE est intervenue en mars 2008. En conséquence, l'activité du pôle conseil reprend désormais l'activité du sous groupe MAP dont le CA HT net retraité des interco du groupe se monte à 2 205 K€ pour le premier semestre 2008, soit un niveau stable versus 06/2007.

Activité de cautionnement mutuel

Nord Financement : au 30 juin 2008, les principaux indicateurs de l'activité de NORD FINANCEMENT sont les suivants : dossiers agréés 19.551 k€, dossiers accordés 14.449 k€, versements 11.415 k€, stock à verser 2.179 k€. Eu égard à la nouvelle réglementation bancaire BALE II, NORD FINANCEMENT va voir l'importance de son action renforcée auprès de ses partenaires financiers. L'embauche d'une nouvelle directrice générale vise à renforcer son positionnement en particulier sur les investissements matériels et sur la transmission d'entreprises.

C. ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Je soussigné,

Monsieur Marc VERLY, Directeur Général de L'INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS,

Atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés arrêtés au 30/06/2008 pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci joint présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2008, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à LILLE,

Le 25 Septembre 2008

M.VERLY.

D.RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AEQUITAS

*Société d'Expertise Comptable
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite sur la Liste de la
Cour d'Appel de DOUAI*

Département Audit
22/24 avenue du Peuple Belge
59000 LILLE

FIDUCIAIRE DU NORD GROUPE KPMG

*Société d'Expertise Comptable
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite sur la Liste de la
Cour d'Appel de DOUAI*

159 avenue de la Marne
59700 MARCQ EN BAROEUL

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la
Société Anonyme
INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION NORD PAS-DE-CALAIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITE DES COMPTES SEMESTRIELS 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En l'exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce et L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés du groupe Institut Régional de Développement du Nord Pas-de-Calais, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Lille et Marcq en Baroeul, le 26 septembre 2008.

*Les Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de DOUAI*

Pour AEQUITAS

Benoit VANDERSCHULDEN

Pour la FIDUCIAIRE DU NORD

Patrick LEQUINT